

LOCATION DU THEATRE QUARTIER LIBRE

Les tarifs sont calculés à partir d'un coût journalier du théâtre évalué à 1 834,49 € TTC (soit 1 528,74 € HT).

Le tarif de base de la mise à disposition comprend :

- La mise à disposition du personnel minimum obligatoire (1 technicien & 1 administratif)
- Les fluides : chauffage, électricité, gaz..
- Les coûts de nettoyage
- Usure des consommables

Il ne comprend pas :

- La location de la salle les jours de répétition, de montage et de démontage
- Les locations de matériel complémentaire
- Le personnel technique (techniciens intermittents)

Les frais d'intermittence sont facturés au locataire sur la base des besoins exprimés par l'organisateur et évalués par le régisseur général du théâtre (montage, répétition, présence toute la durée de l'évènement et démontage).

Le volume d'heures est décrit dans le contrat de location. Le coût horaire d'un technicien intermittent est évalué à 32 € TTC.

Type d'utilisateur	tarif	Base par rapport au coût journalier	HT	TTC
* Etablissement scolaire d'Ancenis-Saint-Géréon pour manifestation culturelle et pédagogique // dans la limite d'une utilisation par an et par établissement scolaire	<i>frais de location/ jour</i>	20%	305,75 €	366,90 €
	<i>coût horaire intermittent les 12 premières heures</i>	20%		6,40 €
* Association para-municipale (Amicale du personnel) pour manifestation sans entrée payante	<i>coût horaire intermittent au-delà de 12 heures</i>	100%		32,00 €
* Association culturelle d'Ancenis-Saint-Géréon sans entrée payante	<i>frais de location/ jour</i>	30%	458,62 €	550,35 €
* Association culturelle d'Ancenis-Saint-Géréon, ou proposant une pratique culturelle (AMIRA et club de l'amitié...) avec entrée payante	<i>coût horaire intermittent les 12 premières heures</i>	30%		9,60 €
* Etablissement scolaire d'Ancenis-Saint-Géréon pour manifestation culturelle et pédagogique pour à partir de la 2ème demande dans l'année	<i>coût horaire intermittent au-delà de 12 heures</i>	100%		32,00 €
* Organisme (association, collectivité, ...) pour une manifestation conventionnée par la Ville d'Ancenis-Saint-Géréon (Adapei...)	<i>frais de location/ jour</i>	50%	764,37 €	917,25 €
*Association non culturelle d'Ancenis-Saint-Géréon pour congrès, assemblée ou spectacle avec ou sans entrée payante	<i>coût horaire intermittent les 12 premières heures</i>	50%		16,00 €
	<i>coût horaire intermittent au-delà de 12 heures</i>	100%		32,00 €
*Autres organismes publics	<i>frais de location/ jour</i>	100%	1 528,74 €	1 834,49 €
* Comités d'entreprises d'Ancenis-Saint-Géréon pour congrès, assemblée ou spectacle avec ou sans entrée payante	<i>coût horaire intermittent dès la première heure</i>	100%		32,00 €
* Association hors Ancenis-Saint-Géréon	<i>frais de location/ jour</i>	140%	2 140,24 €	2 568,29 €
Professionnels d'Ancenis-Saint-Géréon	<i>coût horaire intermittent dès la première heure</i>	100%		32,00 €
	<i>frais de location/ jour</i>	180%	2 751,74 €	3 302,08 €
Producteurs privés de spectacles et professionnels hors Ancenis-Saint-Géréon	<i>coût horaire intermittent dès la première heure</i>	100%		32,00 €

LOCATION DU HALL DU THEATRE

		tarifs 2024		Variation	tarifs 2025	
		HT	TTC		HT	TTC
Location hors mise à disposition de personnel	<i>Forfait</i>	221,75 €	266,10 €	1,70%	225,50 €	270,60 €